

Publié le 29/10/2024

Envoyé en préfecture le 29/10/2024

Reçu en préfecture le 29/10/2024

Publié le

ID : 014-200065589-20241024-2024_152-DE

**COMMUNAUTE DE
COMMUNES
VAL ES DUNES**

1 rue Guéritot
14370 ARGENCES
☎ 02 31 15 63 70

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-quatre octobre à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de la commune de Cagny, sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Date de convocation :
17.10.2024
Date d'affichage
17.10.2024

Nombre de conseillers :
En exercice 39
Présents 24
Titulaires 22
Suppléants 2
Pouvoirs 8
Votants 32
Arrivée titulaire 20h04 +1
Votants 33

Quorum 20

Etaient présents : MM. Dominique DELIVET, Gilbert GEMY, Mmes Florence GUERIN, Marie-Françoise ISABEL, M. Jacques-Yves OUIN, Mmes Marianne TURPIN, Nathaly MONROCQ, M. Philippe PESQUEREL, Mme Florence SERANDOUR, MM. Guillaume LECOEUR, Eric MARGERIE, Mme Gwenaëlle de MICHIEL (suppléante de Sophie de GIBON), MM. Michel CRUCHON, Stéphane AMILCAR (arrivée à 20h04), Mme Régine ÉNÉE, MM. Alain PORQUET, Siegfried GLESSMER (suppléant de Henri LEHUGEUR), Alexandre PIGEONNIER, Mme Christel POIROT, MM. Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Mme Patricia LECOMTE, M. Patrice MARTIN, Mme Laurence MORIN et M. Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M. Thomas LEROY (pouvoir à Gilbert GEMY), Mmes Lydie MAIGRET (pouvoir à Marie-Françoise ISABEL), Ann BAUGAS (pouvoir à Siegfried GLESSMER), Magali LONCLÉ (pouvoir à Eric MARGERIE), Sophie de GIBON, MM. Eric DUVAL, Laurent DECLERCK, William HERFORT, Philippe PIARD (pouvoir à Alain PORQUET), Henri LEHUGEUR, Mme Coralie ARRUEGO (pouvoir à Christel POIROT), M. Stéphane CASTEL, Mme Alexandra LEPINAY (pouvoir à Alexandre PIGEONNIER), MM. Matthieu PICHON (pouvoir à Joël DUGUEY), Didier LEMONNIER et Alain BOHEME.

Secrétaire de séance : Jacques-Yves OUIN

Délibération n° 2024 / 152

Objet : TOURISME - Aménagement du nouvel office de tourisme communautaire : demande de subventions

Dans la continuité de la démarche en cours d'acquisition d'une maison de ville pour y effectuer des travaux permettant d'y installer l'office de tourisme, des subventions publiques peuvent dès à présent être sollicitées.

Afin de pouvoir saisir le Département du Calvados pour avis d'opportunité dans le cadre du contrat de territoire, il convient de délibérer une demande d'aide à hauteur de 40 % des dépenses.

La DETR pourra être sollicitée dans un second temps, au titre de la valorisation de l'offre touristique, lorsque le plan de financement sera affiné.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↳ Sollicite une subvention auprès du Département du Calvados au titre du Contrat de Territoire pour la création du nouvel office de tourisme communautaire, à hauteur de 40 % des dépenses estimées.

↳ Sollicite toute autre subvention éligible.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Jacques-Yves OUIN



Le Président,
Philippe PESQUEREL